

L'an deux mil vingt-deux, le onze du mois de janvier à vingt heures, afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci s'est déroulée à la mairie de DAMPIERRE-SOUS-BROU, sans que le public soit autorisé à y assister sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire, dûment convoqués le 11 janvier 2022.

Date de convocation du conseil municipal : 04 janvier 2022.

Présents : M. BRAULT André, M. BELFORT Jean-Claude, M. SAILLARD Jean-Pierre, Mme DELORME Sylvie, Mme SERREAU Hélène, Mme TOURY Béatrice, Mme VAMBRE Adeline.

Absents excusés : Mme GISKA Céline, M. BRUNEAU Jérôme.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 08

Nombre de membres votants : 08

Secrétaire de séance : M. BRAULT André.

-Approbation du compte rendu de la dernière séance (30/11/2021).

Demande subventions projet 2022.

La commission de la voirie a fait un état des lieux des travaux à prévoir pour 2022.

La rue du Moulin, le parking de la mairie, le parking de la sa lle polyvalente, l'entrée du cimetière.et les travaux eaux pluviales rue du 19 mars doivent faire l'objet de la réalisation d'un enduit bicouche et d'enrobés à chaud.

Le Conseil Municipal, présente le projet de réalisation des travaux décrits ci-dessus :

Pour un montant de 23443.65 € H.T. soit 28132.38 € T.T.C.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2022 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention Départementale F.D.I.	50% du H.T.	soit	11721.83 €
Autofinancement	50% du H.T.	soit	16410.56 €

total-montant des travaux T.T.C.			28132.38
----------------------------------	--	--	----------

Emprunt

M. le Maire propose à la prochaine commission des finances de prévoir un emprunt afin de financer les travaux de voiries 2022

PLUIH

Dans le cadre de l'élaboration par le service urbanisme communautaire, la zone AUh du PLU sera amputée d'environ 20% (zéro artificialisation nette des sols). Face à cette réduction, il est difficile d'envisager la construction d'un lotissement sur une surface tout en longueur. Le 27 octobre 2021 une réunion s'est tenue avec un bureau d'étude afin d'étudier les différentes possibilités d'implantation de parcelles pour construction. Le conseil Municipal devra prendre une position sur un autre choix d'implantation de la zone AUh.

Questions diverses et Informations

- Nature-détection

M. FREMONT Cyril propose, aux habitants de la commune de Dampierre sous Brou, ses services à titre gratuit pour retrouver les objets perdus ; clefs, bijoux, outils, dépollution des ferreux. Le conseil municipal autorise la détection de loisirs réalisé par M. FREMONT.

- Acompte fenêtre DETR/DSIL:

M. le Maire précise qu'un acompte de 1 908.60€ représentant l'avance de 30% sur la subvention de 6 362€ qui a été allouée pour le remplacement des fenêtres et baies vitrés de la salle polyvalente.

- Retour commission :

La prochaine commission des travaux se tiendra le 22 janvier 2022 à 9H

- Recensement:

Madame FLOOR qui a signé le contrat pour réaliser le recensement, effectuera une tournée de reconnaissance entre le 06 janvier 2022 et le 13 janvier 2022. Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

- Remerciements :

M. le Maire remercie Madame GAUDICHAU Christiane pour son aide à la distribution des colis de fin d'année

Séance levée à 22H30.

Prochaine réunion le Mardi 01 Mars 2022 à 20H.

Tony LEVERD	Adeline VAMBRE	Jean-Pierre SAILLARD
Hélène SERREAU	Sylvie DELORME	Béatrice TOURY
Céline GISKA ABSENTE	Jean-Claude BELFORT	André BRAULT
Jérôme BRUNEAU ABSENT		